

Bagnolet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que son revolver était devenu l'unique gagne-pain du grand Jules, il en fit son deuil.

Notre garnement choisissait de préférence pour théâtre de ses exploits les abords de la ville, les promenades publiques, où il attendait ses victimes.

Si le prêteur hésitait ou feignait de n'avoir pas d'argent sur lui, alors, par un mouvement habile, le grand Jules laissait apercevoir le canon de l'arme sous le revers de son habit, et baissait tristement la tête, comme quelqu'un qui nourrit de sombres projets et désire en finir avec l'existence.

Neuf fois sur dix, le passant se laissait attendrir et ouvrait son porte-monnaie en se disant : « Il serait parbleu capable de faire un mauvais coup ! » Ce stratagème n'était cependant point infaillible. Un soir, le grand Jules revenant d'Ouchy, rencontra un docteur de Lausanne auquel il fit son boniment habituel ; mais ce dernier qui s'y était déjà laissé prendre plus d'une fois lui dit : « Mon cher, cela se répète trop souvent ; je ne vous donnerai rien ; après tout, faites comme moi, comme tant d'autres, travaillez. »

Le grand Jules s'avance vers lui d'un air désespéré, place la bouche de son pistolet sur sa tempe et s'écrie : « Si vous ne me prêtez pas cinq francs, je me brûle la cervelle en votre présence ! »

Le docteur, qui ne s'abusait point sur la valeur de ces paroles, garda tout son calme : « Vous avez tort, mon ami, lui dit-il, on ne se laisse pas aller à des actes pareils... Tenez, vous avez là un pistolet duquel tout armurier donnera au moins 10 francs ; vendez-le : Vous aurez ainsi les cinq francs qui vous sont nécessaires et il vous restera encore suffisamment pour l'achat d'une corde, si la vie vous devenait décidément à charge. »

Cela dit, il continua sa route. A peine avait-il fait dix pas, que le grand Jules lui cria d'un air goguenard : « Monsieur le docteur, on sait bien que vous avez l'habitude d'en voir mourir. »

L. M.

La semaine qui vient de s'écouler a été, pour les Lausannois, exceptionnellement fertile en jouissances littéraires et artistiques. — Mercredi, c'était M. le professeur Julliard, qui accompagnait son auditoire dans une excursion charmante à Constantinople, au sein des mœurs orientales, émaillant le voyage de traits piquants et de ce caractère de vérité qu'ont toujours les récits de ceux qui ont vu et vécu les choses dont ils parlent. — Le soir même, les jeunes aveugles de l'Asile donnaient un concert dont on a fait les plus grands éloges.

Jeudi, M. Marc Monnier, le conférencier toujours couru, toujours aimé, et dans la bouche duquel les moindres détails prennent un charme exquis, nous faisait un tableau saisissant et habilement coloré de l'époque agitée où vécut Henri de Navarre et Agrippa d'Aubigné son ami. Il a terminé par la lecture d'un acte du drame dont Agrippa

est le héros, et qui vient d'être adopté par la Comédie française. Ce fragment, empreint d'un enthousiasme et d'une puissance éminemment dramatiques, fait ardemment désirer d'entendre en entier la pièce, qui ajoutera bientôt un nouvel éclat à la réputation du poète genevois.

Quelques heures plus tard, notre troupe dramatique, interprétait, dit-on, avec beaucoup de bonheur, la belle comédie de Ponsard, *l'Honneur et l'Argent*.

Enfin, vendredi, M. Alphonse Scheler, nous prouvait que notre salle de conférences est trop exiguë, à en juger par la foule qui s'y pressait pour l'entendre interpréter quelques morceaux choisis de nos poètes contemporains. M. Scheler, excelle, il est vrai, à détailler les morceaux dialogués ; il y met tant de naturel, et parfois tant d'amoureuse calinerie, que dames et demoiselles en sont enchantées, et que tout le monde bat des mains.

Un étranger fraîchement débarqué au milieu de nous, et qui aurait parcouru en si peu de jours, ces divers milieux intellectuels, se serait sans doute écrié : « Lausanne est décidément la ville où les beaux esprits se donnent rendez-vous. »

On Président eimbéta.

Onna né dè vòta, lo conseillè avâi payî à bâirè à la pinta dè la crâi fédérâla et ma fâi quand s'ein vegne contrè lo tard, 'na nièze s'einmandza per quie, qu'après lè gros mots vegniront lè z'atouts et 'na forta trevougna. Po vo bin derè porquie, n'ein sé rein ; mà vo sédè coumeint cein va : quand l'est qu'on est on pou allumâ, faut quasu rein por einmourdzi 'na tsecagne ; suffit qu'on gaillâ sâi préférâ à ne n'autro pè 'na gaupa po que lo dzalâo aussè einviâ dè lâi bailli 'na dèdzalâie ; âo bin lâi a assebin dâi fiers-bocons que s'ein preingnont à la pe petita couienarda et crac ! 'na voustâie. Don, clia né lâi avâi z'u 'na tormeintâie pè lo cabaret que mémameint s'étiènt servi dâi piatès dè tabourets, qu'ein a ion que sè reintorna avoué sa roulière dégruchâ et on grâobon su lo ge, et que l'a portâ pliente, po cein que n'avâi rein fé et que tèt parâi on lâi avâ tapâ dèssus. Ma fâi cein est z'allâ tant qu'âo tribunat, et l'a faillu citâ dâi témoeins. L'ont fé demandâ la carbatière que s'est trovâie on pou eimbrellicoquâie per dévânt cliaô dzudzo et que ne savâi diéro què derè.

— « Racontâ-no on pou coumeint cein est z'u, se lâi fe lo président ? »

— « Eh mon Diu, que volliâi-vo que dièssu, monsu lo président, se le répond, vo sédè prâo coumeint on est quand on est sou..... »

Lo président s'est motsi et a criâ on autro témoein.

Bagnolet.

Sédè-vo porquie on a batsi « Bagnolet » lo cousin à Abran de la Saudzetta ? Lo vo vé contâ :

Bagnolet avâi on crouïo vin et quand l'avâi bu

cauquiès quartettès, l'étaï on metcheint coco po sa fenna et l'allavè tant qu'à la taupâ. Onna né que revegnâ grindzo à l'hotô, tràovè sa fenna qu'étaï montâie su onna chaula et que fasâi dè l'oodrè su on trablîâ. Adon lo gaillâ vâo coumeinci à gongounâ, mâ la fenna qu'avâi djurâ que le ne voliâvé pas mé sè laissi eimbêtâ pè se n'hommo, accrofsè on baignolet et à l'avi que lo lulu arrevè proutso dè lli, le lâi fot 'na ramenâie su la téta avoué s' n'éze, que lo fond s'épéclliè et que totè lè dâovè s'éparpeliènt pè l'hotô, que ne reste perein à la man dè la fenna què lè dou sacllio que sè tràovont crosi su lo cotson dâo gaillâ. Adon la fenna sè met à semottâ cliâo sacllio avoué tant dè fooce que se n'hommo a bintou éta étaï lè quatre fai ein l'ai et tandi que sè ramassâvé, la pernetta a décampâ. Ma fâi lè vesins qu'aviont oïu dâo boucan étiont venus guegni pè la fenêtra, iô s'épéclliâ-vont dè rire et l'est du adon que l'ont batsi lo gaillâ « Baignolet. »

Un maréchal scié.

Le maréchal Castellane est resté légendaire à Lyon.

On le voit encore à cheval, chamarré de toutes les ferblanteries du monde. Il était grotesque, mais désagréable.

En plein dix-neuvième siècle, — sous quelque gouvernement que ce fût, — et il les a servis tous! — il ne s'est jamais préoccupé que d'une chose : satisfaire sans scrupule ses moindres caprices.

Aussi le bourgeois le détestait, le soldat le maudissait, et l'officier, ne pouvant faire plus, le blaguait.

Entre autres manies, le vieux maréchal avait l'habitude, chaque fois qu'il passait une revue d'adresser aux officiers quelques questions, toujours les mêmes.

Peste! c'était aussi une manie de Frédéric le Grand, l'aïeul de notre excellent ami Guillaume.

La veille d'une grande revue, les officiers réunis à leur cercle, résolurent de jouer un bon tour au vieux radoteur.

Ils concertèrent leurs réponses tout simplement.

Le lendemain, ça ne rate pas. Castellane s'approche d'un jeune sous-lieutenant et lui frappe sur l'épaule.

— Hé? hé!... fit-il, déjà l'épaulette!... C'est bien. Vous sortez de Saint-Cyr?

— Oui, maréchal.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal, mon père, ma mère et une sœur.

— Que fait votre père?

— Mon père, maréchal, il est gendarme.

— Ah! ah!... très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse.

— Eh! eh! Bien, bien... Et votre sœur?

— Ah! fit le jeune homme en se voilant les yeux, ma sœur!... Ne m'en parlez pas, maréchal, elle a mal tourné.

Le maréchal lui prit la main.

— Je vous demande pardon, dit-il... Si j'avais su... Il s'éloigna et s'adressa à un autre.

C'était un lieutenant à la mâle figure.

— D'où sortez-vous?

— Des zouaves.

— Officier de fortune!... Ah! ah! C'est très bien. Et il lui frappa sur l'épaule.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai mon père, ma mère et une sœur.

— Ah! Ah! très bien. Que fait-il, votre père?

— Maréchal, il est gendarme.

— Très bien! oh! très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse, maréchal.

— Ah! ah!.. Il n'y a pas de mal à cela. Et votre sœur?

— Ah! ne m'en parlez pas, maréchal... Elle a mal tourné.

Castellane s'excusa de nouveau d'avoir été indiscret, et poursuivit son inspection. Il arrive à un jeune capitaine alsacien. Même interrogatoire. Mêmes réponses. Il interroge un sous-lieutenant de chasseurs. Même résultat. Toujours : Le père gendarme, la mère blanchisseuse et la sœur qui a mal tourné.

Le maréchal fronça les sourcils et se mordit la moustache. Enfin, après une dixième épreuve, il s'adresse à un vieux grognard sur le point de prendre sa retraite et à qui l'on avait donné l'épaulette pour grossir un peu sa pension.

— Ah! vous voilà, vous! cria Castellane d'un ton bourru. Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai un père, une mère et une sœur.

— Oui-dà, mille tonnerres!... Votre père est gendarme, n'est-ce pas?... Votre mère est blanchisseuse?... Et votre sœur et une sacrée... Quinze jours d'arrêt!

Ce jour-là, il n'interrogea plus personne; mais son air resta sombre et farouche. Il se demandait comment il pourrait bien se venger d'une scie aussi audacieuse.

Et les officiers?... Ils en rient encore.

Étymologies et étymologistes.

Chacun est curieux de connaître l'origine et la source d'où dérive son nom de famille et la signification de ce nom, soit son étymologie.

On a souvent tourné les étymologistes en ridicule; on a eu raison dans la plupart des cas. Et pourquoi? Il ne suffit pas, pour l'étymologiste, de se livrer à sa seule imagination et de compiler les dictionnaires classiques grec et latin, avec le secours d'un glossaire celtique, car, avec un travail fait dans ces conditions et en négligeant l'élément ancien germanique, on ne réussira pas une fois sur vingt à toucher juste. Il y aura donc 19 cas où l'on aura fait fausse route, ce qui induira le public en erreur en faisant surgir de nombreux contradicteurs, d'où résultera le discrédit de l'auteur.

L'étymologie doit être basée sur des documents positifs; on doit rassembler toutes les variantes possibles d'un nom à différentes dates, et, si possible, entre le 8^e et le 12^e siècles, parce qu'alors on sera en présence d'un nom latin qui aura conservé, le plus souvent, la trace du nom primitif ou de la racine